Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 035-213500937-20261120-DEL_2026_212-DE

VILLE DE
Dinard

PÔLE PILOTAGE
Direction générale des services

Date de la convocation : 12 novembre 2026
Nombre de membres en exercice : 33

CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-huit du mois de novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de DINARD, dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Arnaud SALMON, Maire.

Présents : Mme Marie-Claire MERVIN, M. Frédéric SOHIER, Mme Martine GUÉNÉGANT, M. Kévin STEINBACHER, Mme Muriel BEZIEL, Mme Catherine CABOT, M. Vincent REMY, Mme Mirella JEAN DE DIEU, M. Jean-Patrick GUIBOUT, M. Michel BOUCHALAIS, M. Eric DYEVRE, Mme Guénhaëlle VEDIE, M. Christian CHAUFOUR, M. Michel MOREL, M. Thierry BURLOT, Mme Nathalie ROBLOT, Mme Evelyne GAUTIER LE BAIL, M. Frédéric DENOUAL, Mme Marie BOURGOIN, Mme Gwenaëlle LIETAR, Mme Noémie BROSSAULT, Mme Jeanne BOUVIER, M. Ernest MARTIN, Mme Emilie BELLOT, Mme Isabelle DURUPT, M. Stanislas DU GUERNY, M. Christophe FICHET.

Absents représentés :
- M. Jean-Jacques FOUCHER donne pouvoir à M. Michel BOUCHALAIS
- M. Pascal PHILIPPOSSIAN-HARDOUIN donne pouvoir à Mme Noémie BROSSAULT
- M. Philippe BECAN donne pouvoir à M. Frédéric SOHIER
- Mme Nolwenn GUILLOU donne pouvoir à Mme Isabelle DURUPT
- Mme Lucie PRIEUR donne pouvoir à Mme Emilie BELLOT

Secrétaire de séance : Mme Guenhaëlle VEDIE

Affaire inscrite à l'ordre du jour

FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES

DELIBERATION N° 2026/212 – COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE – SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2026 – ORDRE CHRONOLOGIQUE

Présents : 28 **Représentés : 05** **Votants : 33**

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 035-213500937-20261120-DEL_2026_212-DE

Vu l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu la délibération N°2026-049 en date du 15 avril 2026, par laquelle le conseil municipal a donné délégation au Maire et à l'adjoint en charge de la compétence, dans le cadre de l'application des dispositions de l'article L 2122-18 du CGCT, pour accomplir les actes prévus à l'article L. 2122-22 du CGCT ;

Vu la délibération N°2026-135 en date du 29 juillet 2026 complétant la délibération précitée par l'ajout de précisions au point 4° en matière d'avenants aux marchés publics, au point 20° en matière de réalisation de lignes de trésorerie et au point 21° en matière de droit de préemption,

Considérant que le Maire rend compte à l'assemblée de ses propres décisions prises, dont la liste figure ci-après :

N° et date de rédaction	OBJET	MONTANT (Dépense = D ou Recette = R)
2026/235 (1er octobre)	Convention de partenariat avec les sociétés SOCULTUR-CONFORAMA SAINT MALO, ESTANDON SAS et l'Institut National de l'Audiovisuel dans le cadre de la 37ème édition du DFFBI	Pas d'incidence financière
2026/237 (5 octobre)	Convention sponsoring avec la Sté FRANEL SAS dans le cadre de la 37ème édition du DFFBI	Pas d'incidence financière
2026/238 (6 octobre)	Convention partenariat avec la Sté JCDecaux France dans le cadre de la 37ème édition du DFFBI	Pas d'incidence financière
2026/240 (7 octobre)	Convention de sponsoring avec les sociétés VENTS DE VANILLE, DANIEL MOUTON, TYGATO et les hôtels BALMORAL, EMERIA DINARD et le GRAND HOTEL BARRIERE, dans le cadre du Festival de Musique 2026	Pas d'incidence financière
2026/241 (8 octobre)	Convention sponsoring avec la Société NOUVELLE PALAIS EMERAUDE DINARD SAS dans le cadre de la 37ème édition du DFFBI	Pas d'incidence financière
2026/243 (13 octobre)	Approbation des termes de l'offre de l'organisme de formation TUNGSTEN, relative à la formation « Pupitre Chamsys-niveau 1 »	D : 8 016€ TTC
2026/244 (13 octobre)	Demande d'annulation devant le tribunal administratif de Rennes visant le permis de construire n°PC350932600018 pour 36 logements collectifs rue Gouyon Matignon – Honoraires Maître LE DERF	Dépense non connue à ce jour
2026/246 (14 octobre)	Attribution du marché de « Rénovation du réseau d'arrosage du stade équestre du Val Porée » (2026-42)	D : 119 317,33 € TTC
2026/247 (15 octobre)	Attribution du marché de « Télégestion des parkings en enclos » (2026-30) à l'entreprise EFFIA STATIONNEMENT	D : 20 400€ TTC annuel
2026/249 (16 octobre)	Modification n°2 pour le lot 4 « structure bois paillé » et modification n°3 pour le lot 16 « VRD » au marché de travaux de construction des serres et bâtiments techniques (2025-29)	D : 4 874€ HT (plus-value)

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 035-213500937-20261120-DEL_2026_212-DE

2026/250 (19 octobre)	Impression du Dinard Label Ville n°116 par l'Imprimerie des Hauts de Vilaine pour 13 000 exemplaires	D : 6 642,90€ TTC
2026/251 (19 octobre)	Tarifs droits d'entrée aux représentations théâtrales scolaires – saison culturelle	R : voir décision jointe
2026/252 (21 octobre)	Demande d'annulation devant le tribunal administratif de Rennes visant le permis de construire n°PC350932600022 pour l'extension et la surélévation d'une maison d'habitation et démolition rue Clos du Roy	Dépense non connue à ce jour
2026/253 (21 octobre)	Modification de la décision 2026/227 concernant l'attribution du marché d'assistance à maitrise d'ouvrage pour la passation et le suivi des contrats d'assurances de la Commune et du CCAS (2026-31)	D : voir décision jointe
2026/254 (22 octobre)	Avenant 1 à la convention initiale de mise à disposition d'un local pour l'exploitation d'un commerce, 1 promenade des alliés – prolongation jusqu'au 30 avril 2027	R : loyer
2026/255 (22 octobre)	Avenant 1 à la convention initiale de mise à disposition d'un local pour l'exploitation d'un commerce, 3, promenade des alliés – prolongation jusqu'au 30 avril 2027	R : loyer
2026/256 (23 octobre)	Réalisation d'un relevé topographique et d'une mission de géoréférencement de la sente littorale de Dinard par la société HAMEL GEOMETRES EXPERT	D : 10 296€ TTC
2026/257 (27 octobre)	Séjour ski du 20 au 27 février 2027 auprès de l'agence EVAD&VOUS.	D : 14 960€ TTC
2026/258 (28 octobre)	Modification 4 au marché de mission de diagnostic patrimonial sanitaire et technique en vue de la restauration de la Villa Roches Brunes et de son jardin – Prolongation de la durée du marché (2024-44)	Pas d'incidence financière

Acte est donné au Maire de cette communication

Pour extrait du registre des délibérations du conseil municipal.

A DINARD, le 19 novembre 2026

La secrétaire de séance

Mme Guenhaëlle VEDIE

MAIRIE DE DINARD
ILLE-ET-VILAINE

Le Maire

Arnaud SALMON

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Conformément aux dispositions de l'article L 2131-1 du C.G.C.T., le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, celle-ci ayant été transmise au représentant de l'Etat, le 20 NOV. 2026 et affichée en Mairie, le 20 NOV. 2026